

AQUAFIL Newsletter

SOMMAIRE

Éditorial	1
Les objectifs d'Aquafil	1
Des rencontres semestrielles	1
Échanger des savoir-faire	2
Aquafil en action !	2
L'énergie de l'avenir !	3
Entretien avec M. Camille GIRA	3
Aquafil en Val d'Adour (France)	4
Journées DCE-SIG	4
Les contacts d'Aquafil	4

Éditorial

La Commission Européenne a rendu publiques en juillet 2004 ses propositions pour l'articulation des politiques régionales pour la période 2007-2013. Bien qu'ils ne s'agisse que de propositions et que l'approbation au Conseil Européen n'ait pas encore eu lieu, les grandes orientations ont été posées.

Le récent élargissement à 10 nouveaux États rend obligatoire la révision du système qui permet la définition des politiques européennes. Désormais, la CE élaborera les grandes orientations stratégiques pour la politique régionale lesquelles devront ensuite être déclinées, pays par pays («cadres stratégiques nationaux»). Ce sera ensuite aux régions de développer des Programmes qui, mis à part ceux relevant des régions en retard de développement, ne répondront plus aux logiques de zonage territorial ni de financement pluri-fonds.

Pour ce qui relève des programmes d'initiative communautaire, les changements ne laissent pas de doute. La Commission Européenne souhaite refondre les initiatives EQUAL et URBAN dans les Programmes Régionaux. Le cas de l'Initiative Interreg qui finance la coopération est légèrement différent. Si la coopération transfrontalière (Interreg IIIA) et transnationale (Interreg IIIB) semblent bien maintenues, tous les débats portent sur l'avenir du volet C d'Interreg.

Enfin, la CE a exprimé le souhait de créer un nouveau fond pour le développement rural: le FEADER. Reste à connaître son allocation budgétaire.

Les objectifs d'Aquafil

L'objectif principal du projet **Aquafil** est de faciliter l'association des acteurs locaux et de la population à la gestion de l'eau, enjeu majeur des décennies à venir. Ainsi, les actions menées par Aquafil cherchent à accompagner la mise en œuvre de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE) laquelle prône une gestion durable et participative des cours d'eau. En accord avec ces fondements partagés, les 7 partenaires d'Aquafil ont présenté un projet de coopération au programme européen **Interreg IIIC West**. Cette candidature ayant été acceptée, Aquafil bénéficie actuellement d'une subvention au titre du FEDER (Fond Européen de Développement Régional). Pour la période 2004-2006 les ambitions dont de:

1. Elargir le réseau Aquafil de centres de ressources (Maisons de l'Eau): créer des centres chez les

partenaires du réseau (Ivanicsa-Association Trilho) et oeuvrer pour l'élargir jusqu'à 10

partenaires.

2. Faire des Maisons de l'Eau de véritables Agents de développement (nouveaux services à la population).

3. Procéder à des échanges de bonnes pratiques et transferts d'outils et méthodes entre les partenaires d'Aquafil.

4. Développer des nouveaux outils techniques de gestion des rivières accordés avec les exigences de la DCE.

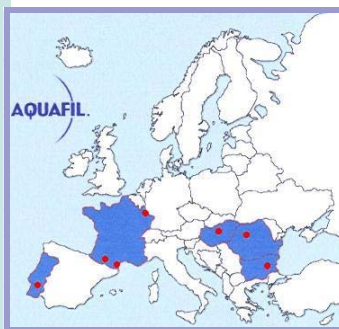
5. Poursuivre la mise en œuvre des contrats de rivière en

partenariat avec les agences de bassin des pays candidats et transférer le modèle vers les partenaires portugais et hongrois.

6. Multiplier les initiatives d'éducation à l'environnement en élargissant les publics cibles et les thématiques.

En définitive, le projet Aquafil devrait permettre d'améliorer les compétences de tous les partenaires d'Aquafil et d'accroître l'efficacité de leurs politiques environnementales.

La Directive
Cadre Eau
européenne
prône une
gestion durable
et participative
des cours d'eau



Des rencontres semestrielles

Le programme de travail d'Aquafil prévoit une rencontre

chaque semestre du Comité de Pilotage Interrégional du projet. Participent à ces réunions des représentants élus issus de chaque partenaire ainsi que les techniciens en charge de la mise en œuvre. Le 7 partenaires d'Aquafil sont (cf Carte):

- La ville de Beckerich au Luxembourg
- La Semadour en France
- L'Université de Perpignan en France
- La ville d'Alba Iulia en Roumanie
- La ville de Sliven en Bulgarie
- La ville d'Ivanicsa en Hongrie
- L'Association Trilho au Portugal

Au cours de l'année 2004, deux rencontres ont eu lieu: la première au mois d'avril chez le partenaire chef de file, la ville de Beckerich et la deuxième en décembre sur le territoire du partenaire portugais, l'Association Trilho (cf. photographie).

Ces rencontres sont l'occasion de faire le bilan des résultats obtenus au cours du semestre qui s'est écoulé tout en préparant le programme détaillé d'activités pour le semestre suivant. Ce

sont également des moments d'échange forts entre décideurs. La prochaine rencontre se tiendra au mois de juin 2005 dans la ville hongroise d'Ivanicsa.



Échanger des savoir-faire

L'environnement est pour certains partenaires d'Aquafil un domaine où les actions locales se sont multipliées depuis les années 90. Pour d'autres, bien que la volonté politique soit forte, les stratégies locales de gestion durable des cours d'eau et d'éducation à l'environnement restent à construire. C'est pourquoi, un des piliers du projet Aquafil est l'échange de bonnes pratiques, plus particulièrement autour de trois sujets: l'information efficace de la population et des acteurs locaux, les méthodes de gestion des cours d'eau et les méthodes d'éducation à l'environnement.

L'information régulière de la population est une condition pour la mise en place de systèmes participatifs de gestion des cours d'eau. Quatre des six territoires associés à Aquafil disposent déjà d'un centre de ressources («Maison de l'Eau») où des services sont proposés aux particuliers et aux acteurs locaux. Les partenaires hongrois et portugais, Ivancsa et Trilho, ont adopté ce modèle et l'ont transposé à leur territoire.

D'après la Directive européenne sur l'Eau, tout plan de gestion d'un cours d'eau doit prendre en compte des nombreux paramètres socio-économiques. Pour ce faire, l'Université de Perpignan a mis à disposition des partenaires du projet son savoir-faire en matière d'usage des SIG. Un groupe de travail a été créé à ce titre et un Séminaire interrégional est prévu les 11 et 12 avril 2005.

Le transfert du modèle juridique de Contrat de Rivière, déjà appliqué à Beckerich, est aussi un des objectifs du projet Aquafil. Chez les partenaires roumain et bulgare (Alba Iulia et Sliven), le transfert a démarré au cours d'un ancien projet et le processus de collaboration avec des autorités régionales et étatiques se poursuit. Chez les partenaires hongrois et portugais (Ivancsa, Trilho), associés à Aquafil seulement depuis le début de l'année 2004, le transfert démarre.

En matière d'éducation à l'environnement, le réseau Aquafil dispose d'outils pédagogiques concrets ciblant les enfants. Au travers d'une malle pédagogique et d'un jeu sur le fonctionnement d'un cours d'eau, les enfants apprennent à mieux connaître et respecter leur environnement proche. L'adaptation de ces outils a été déclenchée chez les partenaires hongrois et portugais.

Ces échanges visent l'amélioration des politiques de gestion durable des cours d'eau chez chaque partenaire d'Aquafil.

Ivancsa

La ville d'Ivancsa a engagé un processus d'adaptation des outils pédagogiques développés par le passé par certains partenaires d'Aquafil. Un de ces outils est une mallette pédagogique conçue par les partenaires luxembourgeois et français (Semadour) au cours d'un ancien projet de coopération. Cette mallette est une véritable mine pour animateurs ou professeurs souhaitant faire découvrir aux enfants un cours d'eau. Des jeux, des fiches, des livres et des outils de découverte de la nature composent la mallette.



Alba Iulia

Des nombreuses séances de formation ont été organisées par la Maison de l'Eau d'Alba Iulia au cours de l'année 2004. Elles ont permis d'améliorer les compétences de pédagogues en matière de pédagogie sur l'environnement, de mieux cerner l'acquit communautaire en matière d'environnement et d'identifier les grands enjeux de la protection de l'environnement dans le cadre d'un Contrat de Rivière (30 personnes formées).

Trilho

L'Association Trilho, en collaboration avec la municipalité de Moura et l'École Professionnelle de ce village, a mis en place une Maison de l'Eau dont l'objectif est de devenir un lieu de référence en matière d'environnement pour toute la population. Afin d'impliquer la population dans le projet, une enquête publique a été lancée auprès des habitants de la commune. Cet enquête avait pour objectif d'identifier les principales préoccupations de la société civile en matière de gestion de l'eau. Elle a permis de mieux cibler les compétences et les objectifs de la nouvelle Maison de l'Eau.



Semadour



Au cours du deuxième semestre 2004, la Semadour, en partenariat avec l'Institution Adour et l'Agence de l'Eau, a organisé une séance de concertation autour de l'eau et de ses usages. Cette séance publique qui a réuni 80 personnes a été conçue comme une journée test qui devra permettre de généraliser la démarche par la suite à d'autres territoires situés dans le même bassin versant. Il s'agit d'appliquer les orientations établies par la Directive Cadre.

Sliven



La ville de Sliven poursuit ses efforts dans l'adaptation du modèle de Contrat de Rivière à la réalité bulgare. Pour ce faire, une réunion a été organisée pour traiter la question du traitement des eaux usées et de la protection de l'environnement. Des représentants de la Direction de bassin versant de Plovdiv, de l'Inspection Régionale de l'Environnement et de nombreux acteurs de la société civile de Sliven (entreprises, associations, ...) ont participé à cet atelier.



Fort de son expérience en matière de gestion durable des cours d'eau, les experts de l'Université de Perpignan ont présenté lors du deuxième

Beckerich

Dans le cadre du programme d'action du contrat de rivière Attert, la Maison de l'Eau s'occupe de l'information et de la sensibilisation de la population aux problèmes liés à l'eau et à l'environnement. Ce printemps, le contrat de rivière Attert s'est associé à l'initiative "villages et rivières propres" des contrats de rivière wallonnes et a lancé un appel aux partenaires du contrat de rivière et aux associations, écoles et personnes privées pour nettoyer les cours d'eau du bassin de l'Attert.



Université de Perpignan

Comité de Pilotage d'Aquafil, un exemple de Contrat de Rivière (Tech-Fr), Par ailleurs, un programme d'échange de stagiaires a été établi avec chacun des partenaires d'Aquafil.

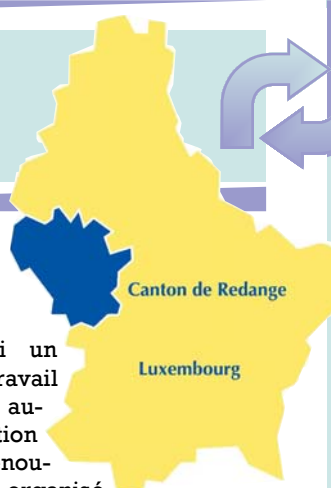
Aquafil en visite à Beckerich!



Bien que le thème central de travail du projet Aquafil soit la «gestion de l'eau», les partenaires du projet s'accordent sur le fait que l'environnement est un tout et donc qu'une quelconque politique de développement durable se doit de prendre en compte une multitude de paramètres dont celui de l'énergie.

C'est pourquoi un Séminaire de travail et de réflexion autour de la question des énergies renouvelables a été organisé par la commune de Beckerich au Luxembourg du 3 au 5 mars derniers.

Avec Camille Gira, député-maire de Beckerich, comme chef d'orchestre, une réflexion collective a émergé au fil des rencontres et des visites. Convaincus de la nécessité de s'engager sur la voie ouverte par Beckerich, les partenaires d'Aquafil pensent déjà à des nouvelles activités conjointes dans le domaine de l'énergie.



Camille GIRA



**Bourgmestre de Beckerich et
Député vert au Parlement national**

Le canton de Redange et ses 14000 habitants ont fait le pari des énergies renouvelables depuis le début des années 90. Sur la base d'une volonté politique forte, les 10 communes du canton ont souhaité faire siens les engagements de la Conférence Internationale de Rio et adhérer à l'association « Alliance pour le climat ». Toutes les collectivités membres de cette association partagent un même but qui est de diviser par deux, en 2010, leurs émissions de CO₂.

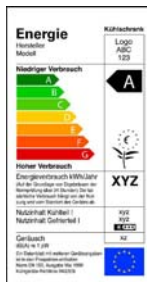
C'est cet engagement politique et moral qui agit comme moteur de toutes nos initiatives. Désormais, avant de mener à terme un projet quelconque nous évaluons ses répercussions en matière de consommation d'énergie. D'autre part, nous avons multiplié les actions visant soit à économiser nos dépenses énergétiques quotidiennes, soit à développer les énergies renouvelables sur le territoire du canton.

Notre parcours a démarré en 1996 par des actions de sensibilisation relativement peu coûteuses. Cependant, très vite nous nous sommes aperçus du fait que pour tenir nos engagements il fallait non seulement évaluer au Kilowatt près nos consommations énergétiques mais aussi se projeter dans l'avenir pour essayer de les réduire. Voilà pourquoi nous avons développé ce que nous appelons un « Concept énergétique » qui correspond à une étude fine des consommations des ménages, bâtiments publics et industrie et à un plan d'actions visant à réduire les émissions.

Aujourd'hui, sur notre canton les panneaux solaires fleurissent, on produit du bio gaz qui nous permet de chauffer plusieurs bâtiments publics et bientôt les habitations individuelles, deux éoliennes ont été installées. Toutes ces actions, petites ou ambitieuses en termes d'investissements, sont le résultat d'un partenariat local fort. Vouloir s'attaquer aux émissions de CO₂ exige de la part des autorités publiques le respect de deux conditions majeures: d'une part, il faut raisonner globalement; d'autre part, il faut donner une voix aux acteurs locaux et aux citoyens.

Les énergies renouvelables ne sont plus aujourd'hui une affaire de technologie mais de comportements. C'est le message que je souhaite transmettre aux partenaires du projet Aquafil qui ont participé à ce Séminaire.

Des économies d'énergie ...



Toute politique énergétique durable se doit d'aborder la problématique de l'usage qui est fait de l'énergie. La commune de Beckerich a souhaité faire part aux délégations du projet Aquafil du parcours réalisé depuis dix ans en matière de sensibilisation de la population à un usage rationnel des énergies et des ressources naturelles. Plusieurs campagnes de sensibilisa-

tion ont été lancées depuis 96. Elles se sont focalisées sur le recours aux transports publics, les questions liées à l'isolation des habitations, l'économie d'eau, le choix des électroménagers, etc. Aujourd'hui, il est devenu naturel pour les habitants du canton de s'interroger sur ces questions lors de la construction d'une maison par exemple. Un conseiller en énergie a même été engagé et propose ses services à tous les acteurs locaux.



et des nouvelles sources... !



Le canton a engagé des nombreux projets afin de promouvoir des productions d'énergie alternatives. Les partenaires du projet Aquafil ont eu l'occasion de visiter plusieurs installations de production. De plus en plus d'habitations individuelles du canton ont recours au «soleil» pour s'approvisionner en eau chaude et même en électricité. Mais toutes les maisons ne sont pas adaptées à l'installation de panneaux solaires. Pour ceux dont la maison est mal orientée ou dont le toit ne résisterait pas le poids des panneaux, les autorités communales ont mis à leur disposition des bâtiments publics (copropriété).

Le bois s'est également dévoilé comme une source d'énergie non seulement «propre» mais aussi respec-

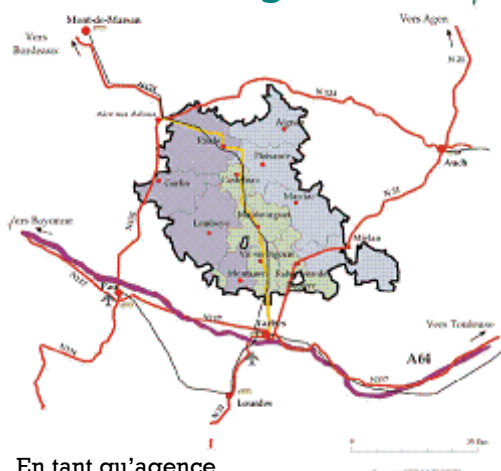


tueuse de l'environnement. Aujourd'hui en Europe la forêt est loin d'être en danger. Au contraire, le déclin de l'agriculture entraîne la multiplication des espaces boisés et donc des pertes importantes en termes de biodiversité. Chauffer sa maison aux copeaux de bois contribue à une gestion durable des espaces boisés.

Enfin, le projet phare du canton est sans doute la production de biogaz à partir des déchets organiques en provenance de l'agriculture et des ménages. Très innovatrices, les centrales du canton produisent de l'électricité et sont à la source d'un réseau de chaleur communal (chauffage). Mais, avant tout, elles ont facilité la diversification des revenus pour les agriculteurs locaux.



Le Programme Cadre Rivières ...



qui formalise une vision commune entre le territoire, l'État, les Régions Aquitaine et Midi-Pyrénées et les Départements Hautes-Pyrénées, Pyrénées Atlantiques, Gers.

Dans le domaine de l'eau, le Contrat de Pays du Val d'Adour identifie comme axes prioritaires : l'aménagement et l'entretien des cours d'eau ; l'éducation et la sensibilisation aux milieux aquatiques. En partenariat avec l'Institution Adour, ces orientations sont déclinées dans un document spécifique, tableau de bord commun baptisé « Programme Cadre Rivières ».

Les actions conduites par la SEMADOUR et l'Institution Adour dans le projet AquaFil répondent aux orientations de ce Programme Cadre Rivières.

En tant qu'agence de développement, la SEMADOUR assure une mission générale d'animation de la stratégie du Pays du Val d'Adour. Cette stratégie a été définie par les élus des communes et communautés de communes membres du Pays et avec les acteurs de la société civile, représentés dans le Conseil de Développement du Pays du Val d'Adour. Il s'agit d'une stratégie à horizon 2006, baptisée « Contrat de Pays »,

Une Maison de l'Eau « multi-sites » !



Notre Maison de l'Eau du Val d'Adour devient « multi-sites » ! C'est à dire que la Maison de l'Eau sera constituée d'un

réseau de lieux et d'organismes, acteurs locaux dans le domaine de l'eau. Les thèmes qui seront traités ensemble seront, dans un premier temps, ceux de l'éducation à l'environnement et de l'aménagement des cours d'eau. Les lieux identifiés à ce jour pour constituer les sites de notre Maison de l'Eau sont le Lycée Agricole et Forestier de Vic En Bigorre, le Centre Multi-services de Lembeye, le siège de l'association Pierre et Terre à Riscle, les locaux de la SEMADOUR à Maubourguet et, le

La réserve naturelle de Ju Belloc: un centre de ressources nouveau pour le territoire !

site principal, le Pôle Rivière du Val d'Adour sur la réserve naturelle de Ju Belloc. Le Pôle Rivières est un centre de ressources nouveau pour le territoire, encore en cours de mise en place. Il est réalisé et sera géré par l'Institution Adour, en étroite collaboration avec la SEMADOUR. Ses bâtiments ont été inaugurés le 22 mars dernier, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau.

Une étudiante stagiaire, Fanny Barbet, vient d'être recrutée par l'Institution Adour pour trois mois, afin de préciser le fonctionnement de ce nouvel équipement, ainsi que

les modalités concrètes d'organisation de notre Maison de l'Eau multi-sites.



Journées DCE-SIG

En partenariat avec l'Institution Adour, SEMADOUR organise dans le cadre de Aquafil deux journées d'information, de rencontres et d'échanges sur le thème de la Directive Cadre Eau (DCE) et des SIG. Participeront à ces journées les partenaires Aquafil mais aussi des acteurs impliqués dans la politique de l'Eau à l'échelle du bassin Adour Garonne. Cela sera donc aussi l'occasion de donner plus de visibilité au projet Aquafil, dans le contexte français et du bassin Adour-Garonne. Les objectifs de ces deux journées sont de :

- faire un tour d'horizon de l'avancement de la mise en œuvre de la DCE dans les différents Pays du partenariat Aquafil
- voir en quoi les SIG sont des outils importants pour la mise en œuvre de la DCE et pour la gestion de l'eau en général
- mieux comprendre les enjeux et le fonctionnement des outils SIG.

Un effort collectif ...

Les actions que la Semadour mène au titre du projet Aquafil, s'appuient sur un large partenariat local. Ont ainsi été associés au projet: le Pays Val d'Adour présidé par M. Jean Glavany et sa Commission Environnement et Cadre de vie, l'Institution Adour présidée par M. Claude Miqueu, le Conseil de Développement et diverses associations locales travaillant sur l'eau et, enfin, le Réseau Technique Rivières du Val d'Adour.

Aquafil Contacts

Beckerich Patrice Verscheure	maison.eau@attart.com
Semadour Fabien Lefebvre	f.lefebvre@val-adour.com
Université de Perpignan Michel Coste	m.coste@gaea-environnement.fr devineau@univ-perp.fr
Alba Iulia Crina Iacob	ciacob@apulum.ro
Sliven Krassimira Stoicheva	krasi_Ruseva@abv.bg
Ivancsa Jozsef Paczai	paczaijosef@freemail.hu
Assoc. Trilho Florence Melen	trilho@mail.telepac.pt